

## **Compte rendu du conseil Municipal du 17 Mars 2016**

Début de séance à 20h

### **Présents :**

M Mazat Roger, Mme Oliveira Dos Reis Marie-Christine, M Péméant Joannès, Mme Brun Patricia, M Rouveyrol François, Mme Logerot Laurence, M Blanc Claude, Mme Dejours Dominique, Mme Rousselle Véronique, M Avenas Pierre, M Roure Paul-Henri.

### **Procurations :**

M Chautard Laurent à Mme Brun Patricia, M Moins Christophe à Mme Logerot Laurence, Mme Buisson à M Roure Paul-Henri

### **Secrétaires :**

M Péméant Joannès et Mme Oliveira Dos Reis Marie-Christine.

Lecture par M Mazat du compte rendu du dernier conseil du 26 Février 2016.

- A la question du projet d'avoir un contrat de maintenance pour le panneau lumineux la recherche d'un prestataire moins onéreux est en cours mais cela s'avère difficile d'autant qu'il est actuellement en panne. M Moins est sur le dossier.
- Une réunion est organisée le vendredi 18 Mars en mairie pour définir un choix quand au surveillant de baignade.
- Le repreneur éventuel de la guinguette de la plage doit s'assurer de pouvoir vendre des bières pour dire s'il serait intéressé, les licences ayant changé.
- Pour le terrain de M Champelovier la commune n'a pas besoin dans l'immédiat de cet achat Mme Rousselle avait précisé que la CAPCA a une 2<sup>ème</sup> tranche de travaux au Moulinon.
- Pour la place pour personne handicapée la place de l'horloge est pressentie.

Les élus approuvent le compte rendu du conseil municipal du 26 Février 2016.

### **1-Compte Administratif 2015 Budget Général de la commune.**

M Mazat rend compte d'un excédent de fonctionnement de 446069.73 € sur le budget de fonctionnement.

Sur le budget d'investissement un excédent de 302743.73 € ressort.

Nous répondons par la suite à diverses questions de Mme Rousselle sur le budget général de fonctionnement et d'investissement.

Le conseil municipal souhaite voter les comptes administratifs dans leur ensemble.

### **2- Budget AEP 2015 (adduction d'eau potable)**

Excédent d'investissement de 101401.83 € et un déficit de fonctionnement de 47957.93 €.

M Péméant informe que la taxe d'assainissement passera à 2€ le m3 en 2016 et il y aura une augmentation annuelle de 0.04 € dans les années à venir.

### **3-Budget lotissement 2015**

Le budget du lotissement présente un déficit de 75296.41€ qui correspond en partie à la dernière parcelle en vente qui ne trouve pas preneur.

La division de ce terrain est toujours en cours.

M Mazat sort de la salle pour que Mme Civiale fasse procéder au vote.

Les comptes sont votés à l'unanimité.

M Mazat fait procéder au vote du compte de gestion qui est approuvé à l'unanimité

Questions diverses

-La somme de 1688.40€ est demandée comme chaque année pour les cours de musique dans les écoles.

Il est à noter qu'elle n'a pas augmenté.

Cette somme est votée à l'unanimité.

-Au niveau des tennis la commune voudrait faire l'acquisition d'un terrain qui appartient à Mme Vernes pour le futur aménagement d'un city parc, aire de pic-nique, parking etc..., projet qui est à l'étude pour le moment en relation partielle avec la CAPCA.

Il s'agit de 2600m<sup>2</sup> pour un montant de 16500 €, sachant que le terrain est de toute façon réservé à la commune. Une partie étant inondable le terrain est utilisable pour 1882m<sup>2</sup>.

Voté à l'unanimité.

-Une note au sujet de la fête de la fraternité a été distribuée pour information. Une réunion plénière le 30 mars 2016 à 18h30 aura lieu à la salle la chemina.

-Le conseil expose le projet d'un office satellite de restauration scolaire qui se fera à la salle chemina, au bénéfice des élèves du primaire. Le collège sera le fournisseur des repas. Les réunions qui se tenaient à la salle chemina seront déplacées à la salle du Manoulier si nécessaire.

M Avenas rend compte qu'une ligne France Télécom a été détériorée sur la route de Gluiras suite à l'épisode neigeux.

Mme Logerot interpelle le conseil suite à l'élagage musclé de la DDE. C'est propre et beau mais les coupes ont été balancées sur les abords ce qui rend le site un peu moins beau.

Fin du conseil à 21h40